

Thérapie

Une **thérapie** désigne un ensemble de mesures appliquées par un thérapeute à une personne souffrant d'un problème de santé ou d'une maladie, dans le but de l'aider à guérir, de minimiser ou de soulager ses symptômes, ou encore d'en prévenir l'apparition.

En médecine

En médecine *thérapie* et *traitement* sont synonymes. Le traitement peut être un **traitement curatif**, dont le but est d'obtenir la guérison d'une personne malade, c'est-à-dire la disparition de sa maladie ; un **traitement palliatif**, dont le but n'est pas nécessairement de guérir une maladie, mais surtout de soulager les symptômes causés par cette maladie ; ou encore un **traitement préventif**.

Différentes formes de traitement se classent selon la spécialité :

- Un **traitement médical**, lié à la médecine dans son ensemble, ou allopathique, faisant intervenir la prise de médicaments.
- Un **traitement palliatif**, notamment prodigué dans le cadre des soins palliatifs.
- Un **traitement chirurgical**, faisant intervenir la chirurgie.
- Un **traitement psychiatrique**, en psychiatrie, faisant intervenir notamment la psychothérapie.
- Un **traitement paramédical**, faisant intervenir des soins paramédicaux, tels que la kinésithérapie ou des soins infirmiers.
- Un **traitement médico-technique**, tel que la radiothérapie ou la radiologie interventionnelle.
- Un traitement faisant partie d'autres approches de la médecine comme les médecines non conventionnelles.